

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 juillet 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Cécile DELATTRE, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Olivier BITZ ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Laurence MULLER-BRONN

**N° CP/2018/225 - 31030 - Insertion professionnelle**  
**Proposition d'attribution d'une subvention relative au transport spécial entre ERSTEIN et LAHR à destination des travailleurs transfrontaliers et d'approbation d'un projet de convention**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de poursuivre son partenariat avec l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et avec la Communauté des communes du canton d'Erstein jusqu'au 31 mars 2019 concernant l'offre de transport spécial entre Erstein et Lahr ;
- décide d'attribuer à l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau une subvention maximale de 20 000 € au titre de la mise en œuvre de la ligne de transport spécial en car entre Erstein et Lahr ;
- approuve les termes du projet de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et la Communauté des Communes du Canton d'Erstein relatif à l'objet précité, joint à la présente délibération ;
- décide que, conformément à cette convention, le versement de la subvention interviendra de la manière suivante :
  - . 1er versement de 10 000 € en octobre 2018,
  - . solde de 10 000 € maximum en mai 2019 ;

- autorise son président à signer le projet de convention joint en annexe à la présente délibération.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180709-lmc1119470-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 12/07/18